

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-SAÔNE

vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour
VESOUL, le 26 JAN 2015
Le Préfet


François HAMET

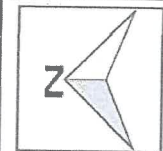
Plan de prévention du risque d'inondation (PPRi)
par débordement de la rivière « l'Ognon » de part et d'autre de la ville de Lure

Communes concernées : Lure, Roye, Vouhenans, Magny-Vernois, Vy-lès-Lure

5 – PLANS DES ZONES URBANISEES ET DES ENJEUX

Direction départementale
des territoires de la Haute-Saône


Naldeo
INGÉNIEUR & CONSEIL



PPRi par débordement de rivière
l'Ognon de part et d'autre de la ville de Lure

Plan N° **Carte des enjeux**

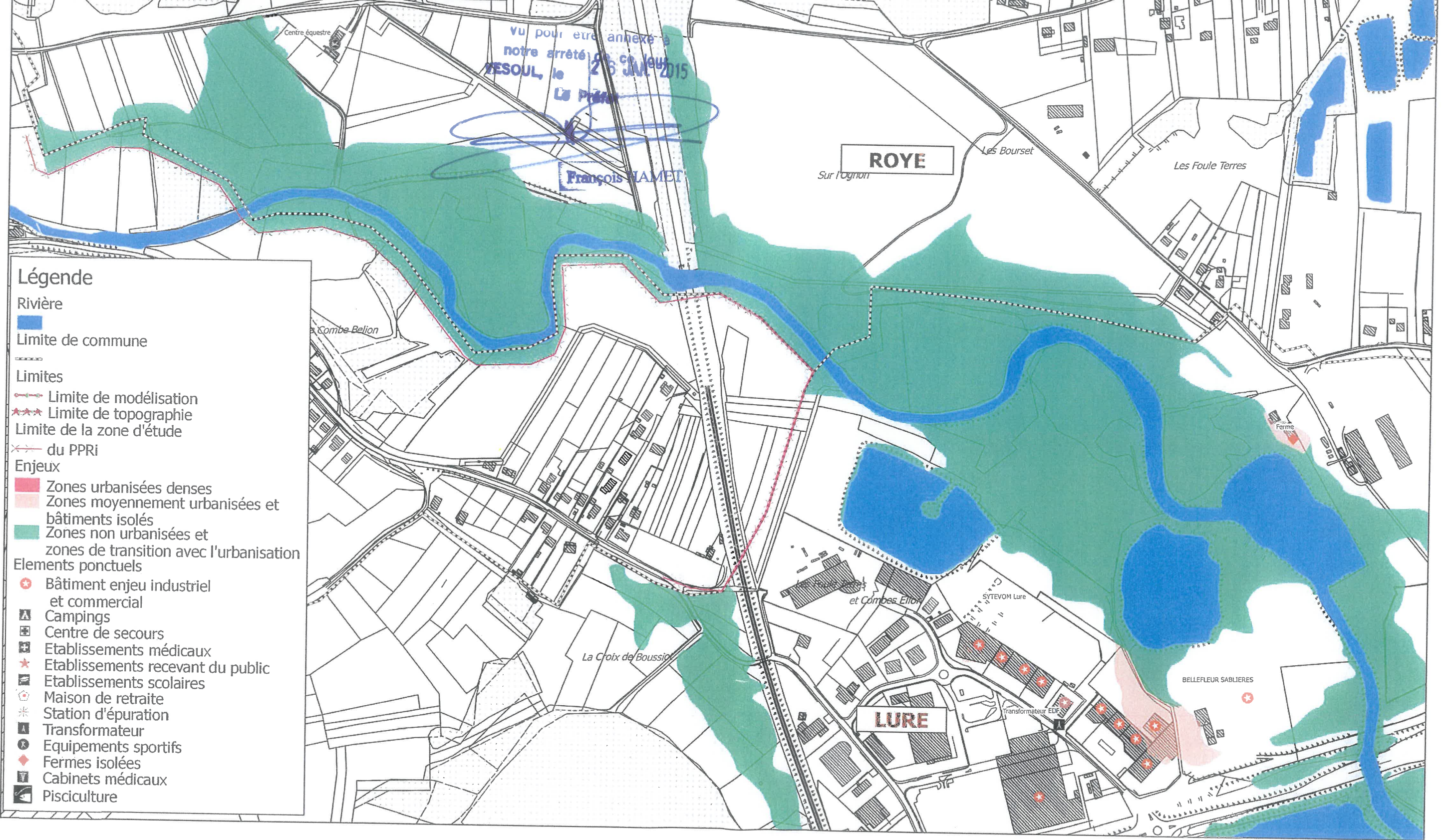
Communes : Lure, Roye

Ech. **1 / 5 000** 04 Décembre 2014

Version : Planches modifiées suite à la procédure d'enquête publique

Naldeo
Ingénierie & conseil

Carte
1/6



Légende

- Rivière
- Limite de commune
- Limites
 - Limite de modélisation
 - *** Limite de topographie
 - Limite de la zone d'étude
 - du PPRi
- Enjeux
 - Zones urbanisées denses
 - Zones moyennement urbanisées et bâtiments isolés
 - Zones non urbanisées et zones de transition avec l'urbanisation
- Elements ponctuels
 - ⊕ Bâtiment enjeu industriel et commercial
 - ⊠ Campings
 - ⊕ Centre de secours
 - ⊠ Etablissements médicaux
 - ★ Etablissements recevant du public
 - ⊠ Etablissements scolaires
 - ⊕ Maison de retraite
 - ⊠ Station d'épuration
 - ⊠ Transformateur
 - ⊠ Equipements sportifs
 - ◆ Fermes isolées
 - ⊠ Cabinets médicaux
 - ⊠ Pisciculture

PPRI par débordement de rivière
l'Ognon de part et d'autre de la ville de Lure

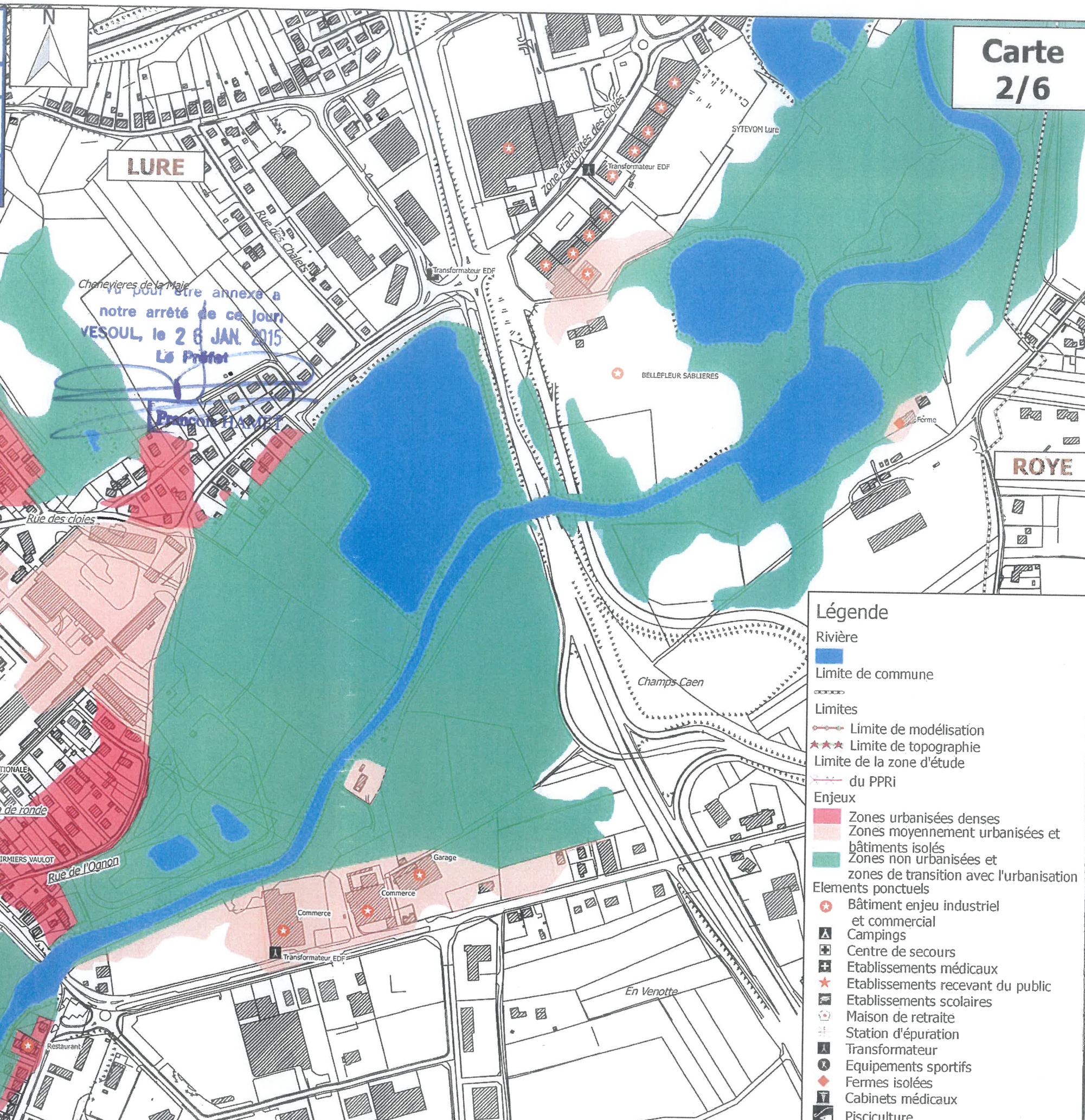


PREFET DE HAUTE-SAONE
 Direction départementale
 des territoires

Naldeo

Plan N°	Carte des enjeux	
Communes :	Lure	Roye
Ech.	1 / 5 000	04 Décembre 2014
Version :	Planche modifiée suite à la procédure d'enquête publique	

Carte
2/6



Chapelle de la Madeleine
 Vu pour être annexé à
 notre arrêté de ce jour
VESOUL, le 26 JAN. 2015
 Le Préfet

Légende

Rivière
 Limite de commune
 Limites
 - - - - - Limite de modélisation
 ★★ Limite de topographie
 --- Limite de la zone d'étude
 du PPRI

Enjeux

- Zones urbanisées denses
- Zones moyennement urbanisées et bâtiments isolés
- Zones non urbanisées et zones de transition avec l'urbanisation

Elements ponctuels

- ★ Bâtiment enjeu industriel et commercial
- ▲ Campings
- ☒ Centre de secours
- ☒ Etablissements médicaux
- ★ Etablissements recevant du public
- ☒ Etablissements scolaires
- ☒ Maison de retraite
- ☒ Station d'épuration
- ☒ Transformateur
- ☒ Equipements sportifs
- ◆ Fermes isolées
- ☒ Cabinets médicaux
- ☒ Pisciculture



MAGNY-VERNOIS

LURE

vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour:
VESOUL, le 26 JAN 2015
Le Préfet

François HAMET

Champs Montagnon



L'Etang Ragonnet

La Butte

Le Grapset

Le Magleux

VOUHENANS

PPRI par débordement de rivière l'Ognon de part et d'autre de la ville de Lure	
 PREFET DE HAUTE-SAONE Direction départementale des territoires	Plan N° Carte des enjeux
Communes : Lure Magny-Vernois Vouhenans	Ech. 1 / 5 000
	Version : 04 Février 2014

Légende

- Rivière
- Limite de commune
- Limites
 - Limite de modélisation
 - *** Limite de topographie
 - Limite de la zone d'étude
 - du PPRI
- Enjeux
 - Zones urbanisées denses
 - Zones moyennement urbanisées et bâtiments isolés
 - Zones non urbanisées et zones de transition avec l'urbanisation
- Elements ponctuels
 - Bâtiment enjeu industriel et commercial
 - Campings
 - Centre de secours
 - Etablissements médicaux
 - Etablissements recevant du public
 - Etablissements scolaires
 - Maison de retraite
 - Station d'épuration
 - Transformateur
 - Equipements sportifs
 - Ferme isolées
 - Cabinets médicaux
 - Pisciculture

